



GEIEC

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
ISÈRE ÉNERGIE CLIMAT

PROFIL DE POSTE

CHARGÉ·E DE MISSION ENERGIE

Pôle Collectivités et Entreprises

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ISÈRE ENERGIE CLIMAT RECRUTE UN·E CHARGÉ·E DE MISSION– COLLECTIVITES et ENTREPRISES

Le GEIEC (Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat) est un groupement d'employeurs qui a pour adhérents des associations et entreprises qui œuvrent pour la transition énergétique et des modes de vie durables sur le territoire isérois.

Le GEIEC recrute pour la SPL ALEC un poste de chargé·e de mission – Collectivités et entreprises.
Le poste est basé à Saint Martin d'Hères.

La Société Publique Locale Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (SPL ALEC) a pour objet la contribution à la mise en œuvre des politiques climatiques et de transition énergétique de ses collectivités actionnaires. Elle met notamment en œuvre le Service Public d'Efficacité Énergétique métropolitain.



L'équipe de l'ALEC est composée de 49 personnes.

Contexte :

Le poste de chargé·e de mission – Collectivités et Entreprises est ouvert dans le cadre d'une création de poste et de renfort de l'équipe du pôle Collectivités et Entreprises, dans un contexte de croissance de l'activité et de réorganisation interne.

LES MISSIONS DU / DE LA CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITES ET ENTREPRISES :

Les missions du poste considéré portent sur l'accompagnement de différents types de maitres d'ouvrages du territoire de la Métropole Grenobloise : collectivités et TPE PME essentiellement, mais aussi, dans le cadre du fonds Chaleur métropolitain, bailleurs sociaux, universités, établissements médico-sociaux, ...

Le poste nécessite une très bonne connaissance du domaine énergétique afin d'être un interlocuteur pertinent et reconnu, mais il n'est pas uniquement technique. Le rôle de l'ALEC n'est pas celui d'un bureau d'études : il s'agit de convaincre, d'assister et d'accompagner les partenaires, de leur proposer des actions de sensibilisation et de formation sur des sujets nouveaux.

Nature des missions :

- Conseil/Accompagnement des communes de la métropole :

L'accompagnement proposé par l'ALEC aux communes sur leur patrimoine peut être de natures très différentes, en fonction du contexte et des besoins. Il peut prendre la forme :

- de sensibilisations ou de formations,
- d'appuis à la structuration d'une démarche ou d'une organisation grâce à des apports d'ordres méthodologique et stratégique,
- d'accompagnements sur des actions très spécifiques, de constructions ou réhabilitations énergétiques de bâtiments par exemple : notes d'analyses techniques, définition de cahiers des charges, accompagnement dans les démarches, recherche de financements, aide à la mise en place de programmes d'actions, renégociation de contrats d'exploitation ...,
- les thématiques traitées autour de l'énergie sont variées : performance énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, qualité de l'air intérieur, optimisations des consommations, campagnes de mesures, ...

Dans tous les cas, les objectifs de l'ALEC sont d'aider la collectivité à bien cerner, expliciter ses besoins, d'apporter un accompagnement personnalisé adapté, mais aussi de proposer un suivi et un partenariat dans la durée, afin d'assurer continuité et progression dans les actions engagées par ces acteurs professionnels.

Cette activité d'accompagnement est aujourd'hui partagée entre 5 chargés de mission et sera élargie à la personne recrutée sur le poste.

- Conseil/Accompagnement des TPE PME :

Dans le cadre d'un marché qui lui est confié par la Métropole, l'ALEC assure une mission d'orientation-conseil auprès des TPE-PME du territoire métropolitain. L'accompagnement proposé à ces maitres d'ouvrages est plus ciblé et plus léger que celui proposé aux communes (cf ci-dessous), et se décompose en trois volets :

- l'accueil et la qualification de demandes formulées par des TPE/PME, et le cas échéant leur orientation vers d'autres acteurs du territoire à même de répondre à leur besoins (services de la Métropole, CCI, CMA,...)

- Après qualification, en cas d'un traitement de la demande par l'ALEC, un appui personnalisé est proposé aux TPE/ PME pour leur projet de rénovation et d'efficacité énergétique. Cet appui peut prendre la forme d'une sensibilisation aux économies d'énergie et des conseils généraux sur le projet de travaux en matière de performance énergétique, et d'impact sur le changement climatique (enveloppe et équipements techniques du bâtiment, étanchéité à l'air, ...). Cette sensibilisation est réalisée par téléphone ou mails. Elle peut aussi prendre la forme d'un conseil personnalisé, consistant en un diagnostic énergie sommaire de l'entreprise, nécessitant une visite sur site. Ce conseil personnalisé permet à l'entreprise de comprendre ses consommations énergétiques, de se réapproprier le fonctionnement des équipements consommateurs et de l'aider à construire un plan d'actions.
- L'accompagnement technique de la Métropole dans l'instruction des aides financières proposées aux TPE et PME ([page dédiée](#))

Cette activité d'accompagnement est aujourd'hui partagée entre 2 chargés de mission et sera élargie à la personne recrutée sur le poste.

- Accompagnement renforcé de projets de chaleur renouvelable :

En lien étroit avec la Métropole, l'ALEC est l'opérateur d'animation du Fonds chaleur métropolitain.

Ce dispositif vise à soutenir l'émergence des installations de production d'énergie renouvelable thermique portées par les acteurs publics comme privés du territoire (collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, entreprises, universités, ...) et à animer les filières afin d'accompagner, de l'amont jusqu'à l'aval, les projets.

Plus précisément, l'ALEC a la charge :

- de coordonner l'accompagnement renforcé des porteurs de projets de chaleur renouvelable et leurs équipes : démarches de prospection et de sensibilisation, réalisation d'études d'opportunité, accompagnements des études de faisabilité, préparation du dossier de demande de subvention, ...
- d'appuyer la Métropole dans l'instruction technique des dossiers de demandes de subventions sur un plan plus transversal, de créer des outils méthodologiques/techniques et de mettre en place des animations spécifiques liés à la promotion du dispositif et la formation des acteurs du territoire.

Cette activité d'accompagnement est aujourd'hui partagée entre 5 chargés de mission et sera élargie à la personne recrutée sur le poste.

- Participation ponctuelle aux autres activités de la structure si nécessaire : surcroît d'activité, appui méthodologique ou technique, formation, communication, ...
- Participation aux tâches générales et à la vie de la structure

Le poste sera placé sous la responsabilité du Responsable du pôle Collectivités et Entreprises.

COMPÉTENCES et CONNAISSANCES SOUHAITÉES

- Compréhension et sensibilité aux problématiques environnementales planétaires, changement climatique, énergie...
- Connaissances en économie d'énergie / utilisation rationnelle de l'énergie : énergétique du bâtiment, efficacité énergétique, énergies renouvelables
- Comptabilité - Suivi de consommations énergétique : lecture de factures, calcul de consommation, ...
- Connaissance des technologies valorisant la chaleur renouvelable : chaufferie bois, solaire thermique, PAC géothermique ou sur nappe,...
- Connaissance du milieu des collectivités locales et des acteurs publics
- Connaissance du fonctionnement du secteur privé et du monde des TPE/PME

APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Adaptabilité
- Capacités relationnelles, pédagogie et bonne expression orale
- Capacités dans l'animation de réunions devant un public
- Écoute des besoins et aptitude à travailler en équipe
- Capacités rédactionnelles et bonne orthographe
- Dynamisme
- Organisation et capacité à prioriser
- Capacité à travailler sur plusieurs projets en parallèle
- Rigueur et sens du détail
- Travail en mode projet
- Capacité à développer un réseau relationnel
- Sens politique et de la diplomatie

DIPLÔMES / EXPÉRIENCES REQUIS

- Formation de niveau Bac +2/3 minimum (DUT, licence ou master...) dans les domaines de la transition ou de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables.
- Expérience professionnelle de 2 à 3 ans souhaitée

CONDITIONS DU POSTE

Le GEIEC et la SPL ALEC sont attentifs à l'équilibre vie privée-vie professionnelle. En cela, il est proposé :

- Un CDI statut cadre à temps plein annualisé de 39 heures hebdomadaires
- 29 jours de congés payés et 23 jours de RTT
- Une rémunération de 32 à 34 000 € bruts annuels
- Une mutuelle et une prévoyance avantageuses, prises en charge à 100% par l'employeur
- Des tickets restaurant et un plan de déplacement entreprise avantageux
- De la souplesse et des conditions matérielles pour télétravailler
- Des horaires de travail flexibles
- Un cadre de travail agréable et convivial au siège de la SPL ALEC à St Martin d'Hères en Isère
- Une mission au sein d'une équipe engagée, dynamique et volontaire



MODALITES DE CANDIDATURE

Date d'embauche : dès que possible à partir du 1^{er} septembre

Le recrutement est réalisé par le GEIEC pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « candidature au poste de chargé-e de mission Collectivités et Entreprises n°16 ».

Merci de transmettre votre CV et votre lettre de motivation **avant le 17 juillet au soir**

Les entretiens auront lieu le vendredi 22 juillet 2022 dans les locaux de la SPL ALEC à Saint Martin d'Hères.